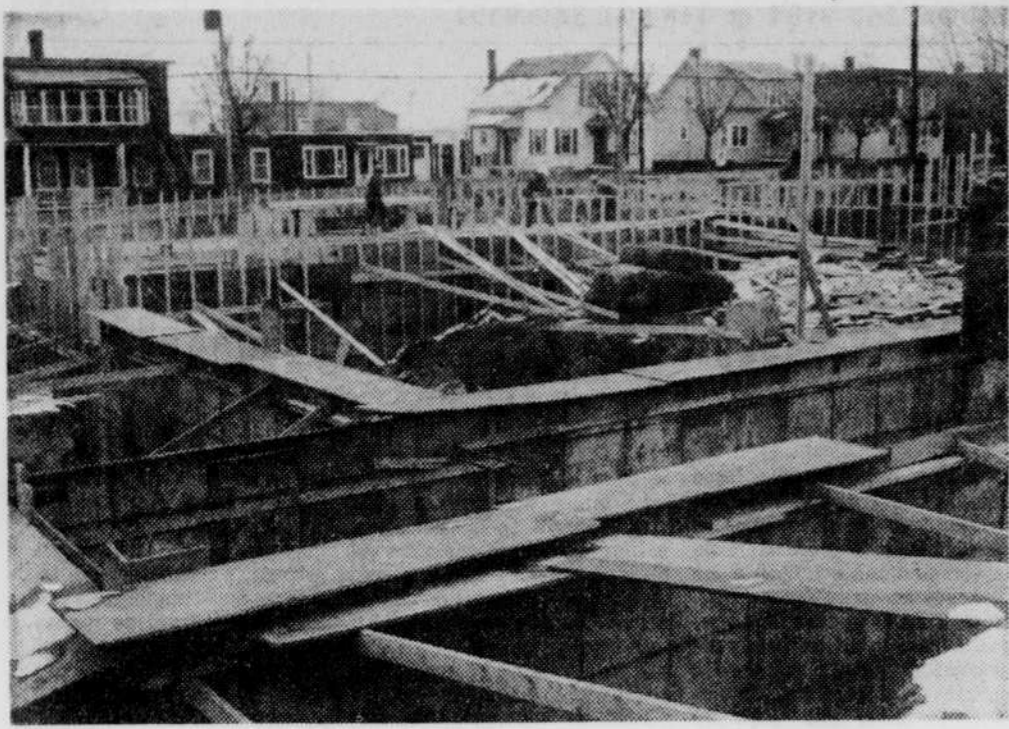


SURPLUS D'ARMÉE & CIVIL
 • Habits de motoneige, pour hommes, dames et enfants
 • Bottes, gants, mitaines, lunettes
AUBAINES A L'OCCASION DES FÊTES
 116, St-Georges — Windsor, Que. C — 56316

752-9783 **RENAULT** 752-9784
LEMAY AUTO INC.
 324, rue Laurier, VICTORIAVILLE C-22729



Les ouvriers posent les dernières formes sur le site du futur bureau de poste d'Asbestos, au coin de la 1ère Avenue et du boul. Olivier. Dès demain, on prévoit commencer à couler le ciment. (Photo La Tribune, J.-Pierre Cantin)

Le nouvel édifice des postes prend forme

ASBESTOS (JPC) — Les travaux au nouveau bureau de poste d'Asbestos se poursuivent au rythme prévu. L'édifice, dont la construction a débuté le 18 octobre, comprendra un sous-sol et deux étages. Il abritera les bureaux de la Commission d'assurance chômage, le Centre de main-d'œuvre du Canada, et les services du Bureau de poste.

On sait que le contrat, au montant de \$281,798, avait été

accordé à la firme Marquis et Frères de Sherbrooke. Actuellement, les formes sont en place et on s'apprête à couler le ciment des fondations. C'est donc dire que dès le printemps, le nouvel édifice fédéral, situé au coin de la 1ère Avenue et du boul. Olivier, recevra les employés qui travaillent actuellement dans le bâtiment de la rue DuRoï. On ne prévoit pas d'augmentation du personnel, mais le nouveau bâtiment sera plus

moderne et plus spacieux. Les différents services fédéraux se partageront une superficie de 3,100 pieds carrés. Lors de sa récente visite, M. Léonel Beaudoin, député du comté de Richmond au Communisme, avait fait une violente sortie contre les "patroneux", soulignant que si le bureau de poste d'Asbestos avait été construit dans un comté libéral, beaucoup plus de publicité aurait entouré l'événement.

Windsor en bref

WINDSOR (JA) — Quatre joueurs de Windsor font partie du Club Sher-Wood de la ligue Bonne-Entente de Sherbrooke. Ce sont : Ben Lapierre, Marcel Cloutier, Réjean Morissette et Bertrand Rouleau. Il est de plus question qu'Yvon de Blois se joigne à l'équipe.

Le nouveau conseil de ville de Windsor se réunira à nouveau ce soir. On parlera principalement du programme de rénovation comprenant la construction probable de deux nouveaux bâtiments à loyer modique dont l'un sera principalement utilisé par les personnes âgées. Il sera également question des commodités sur la rue Bisson, présentement en construction dans la paroisse St-Gabriel.

Le Club de motoneiges de Windsor tiendra une assemblée générale à l'intention de tous ces membres le 25 novembre à l'Auberge des Cantons. La direction tient absolument à ce que tous les membres soient présents et pour les encourager un habit de motoneige, don de Thériault Marine, sera attribué.

Samedi soir, le Club de chasse et pêche du lac St-François-Xavier procédera à la remise de ses trophées pour la saison de chasse et de pêche de l'année 71. Cette remise de trophées sera suivie d'une soirée dansante avec l'orchestre les Apollons. Tous les membres et leurs amis sont invités à prendre part à cette soirée.

Le club de ski Copains des neiges procède présentement à sa période de recrutement. La carte de membre du Club donne droit à de nombreuses activités et des réductions sur plusieurs voyages organisés. L'ouverture officielle de la semaine de recrutement se fera samedi. Ceux qui désirent plus de renseignements sur le club Copains des neiges peuvent communiquer avec Richard Comtois à Sherbrooke, Richard Fréchette, à Windsor ou Denise Ostiguy, à Richmond.

Il est de plus en plus question qu'un comité soit formé dans l'affaire de la Polyvalente. Ce comité comprendrait deux membres de la Régionale de l'Estrie, deux membres du conseil de ville et deux membres de la Commission scolaire de Windsor.

Asbestos en bref

ASBESTOS (JPC) — Lundi, l'Unité sanitaire du comté de Richmond sera en opération à Asbestos, de 14 heures à 16 heures, pour des rayons-x pulmonaires. Mardi, c'est une clinique d'immunisation qui est offerte, également de 14 heures à 16 heures.

Au Club de chasse et pêche, en fin de semaine, une soirée spéciale est prévue pour marquer l'ouverture officielle de l'agrandissement du club. Cette soirée aura lieu samedi et débutera à 20 heures. Le maire des Trois-Lacs, M. Florian Pinaud, sera sur place pour couper le ruban officiel. Le tout sera suivi d'une réception. Au cours de la soirée, on présentera le responsable des travaux et ses collaborateurs. Tous sont invités.

Les Aramis tiennent leur assemblée générale dimanche, à 13 heures. Cette assemblée aura été précédée des élections pour former un nouveau bureau de direction, au Conseil no 2 d'Asbestos. Les heures de votations se répartissent de samedi, 13 heures à 18 heures, jusqu'à dimanche, 11 heures à 13 heures. Les intéressés doivent remplir la formule de mise en nomination et la remettre à M^e Gaudiosse Leclerc, président d'élection.

Au Club de l'Age d'Or, on attend tous ceux qui veulent s'amuser et danser, samedi, à compter de 20h30. Etant donné que c'est aussi le 35^e anniversaire du club, il y aura des surprises en plus de la soirée canadienne. L'orchestre Les Chevaliers fera les frais de la musique.

Samedi soir, à 20 heures, au sous-sol de l'église St-Isaac, les Chevaliers de Colomb, tiendront un bingo spécial, pour marquer la fin de la campagne de la journée colombienne. Toute la population est invitée.

Le lendemain, c'est l'initiation au 1er degré, toujours chez les Chevaliers de Colomb. Les candidats seront appelés à 13h30 et on demande aux parrains d'assister à cette initiation. L'événement sera suivi d'une dégustation de vins et fromages.

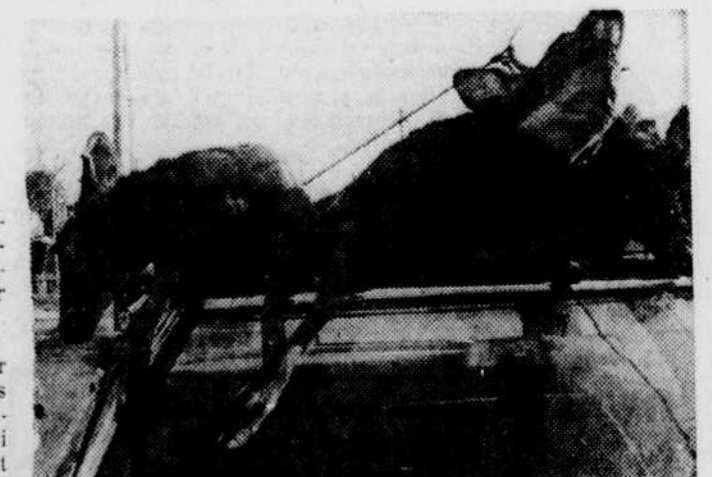
C'est dimanche que débutera la campagne de charité de la "Plume rouge". A cette occasion, des bénévoles visiteront les foyers pour recueillir les dons. Le comité incite les gens à faire preuve de générosité.

Trois rues nommées d'après les noms de trois ex-maires

LAC-MEGANTIC (GD) — Eusèbe Huard qui fut maire de 1907 à 1909, de la rue Lavoie qui rappellera le souvenir de M. Arsène Lavoie, qui fut maire de 1919 à 1921, et de la rue Fournier qui sera nommée en l'honneur de M. Guillaume Fournier qui fut premier magistrat de la ville de 1922 à 1926.

Il s'agit de la rue Huard ainsi nommée en l'honneur de M. 1926.

Prise importante



La saison de la chasse est finie en plusieurs endroits. Des chasseurs sont revenus avec une triste figure. C'est aussi le cas pour quelques chevreuils qui n'ont pu échapper aux armes perfectionnées. Ceux-ci viennent du Moine et ont été abattus par Benoît, Gérard, Réginald et Richard Gauthier d'Asbestos.

Le responsable du Haut-Commissariat aux loisirs en visite à Magog lundi

MAGOG (RLC) — La Jeune chambre de Magog organise un souper-causerie pour le lundi 22 novembre. M. Gilles Houde sera le conférencier invité à ce souper qui se tiendra à l'hôtel Union de Magog à compter de 18h30.

M. Houde, député libéral de Fabre, adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation et responsable du Haut-Commissariat de la jeunesse, des sports et des loisirs, donnera une conférence suivie d'une période de questions. Sa conférence portera principalement sur la situa-

tion présente des loisirs et sur la façon dont ceux-ci devront être envisagés dans l'avenir.

Lors d'une conférence antérieure, M. Houde avait précisé qu'une législation serait en vigueur dès cet automne pour donner à la Commission un mandat précis en ce qui regardait les sports et les loisirs. Selon M. Houde, la Commission n'a jamais eu de mandat précis, ce qui a eu pour résultat que le personnel ne sait pas comment utiliser rationnellement les \$6 millions mis à leur disposition.

Selon M. Houde, l'une des principales fonctions de la Commission sera d'éviter le gaspillage d'énergie et d'argent par les trop nombreux organismes qui touchent aux loisirs. Depuis sa fondation, la Commission a été changée souvent de direction et selon M. Houde, il est temps qu'elle devienne un organisme indépendant financièrement et administrativement. M. Houde veut arriver à redonner la vie à tous les organismes de loisirs et arriver à une utilisation plus rationnelle des gymnases et des centres récréatifs.

Le nouveau rôle d'évaluation mis en doute par les citoyens de Rock Forest

ROCK FOREST — Un groupe de citoyens de Rock Forest ont décidé de s'unir et de combattre le nouveau rôle d'évaluation de cette municipalité sur le plan légal. On a souligné que l'on a fait faire la même évaluation par d'autres professions et qu'il y a de grandes différences.

Par ailleurs, malgré les promesses que le taux des taxes municipales de Rock Forest sera réajusté quelque 150 personnes se sont rendues à une as-

semblée publique pour protester contre les nouvelles hausses d'évaluation qui sont triples, doubles ou "au mieux-aller" d'une fois et demi ce qu'elles étaient. M. Louis-François Morel, évaluateur, a fait ressortir que la municipalité a voulu faire disparaître de nombreuses injustices en imposant une évaluation selon la valeur réelle puisqu'apparaissant il y avait des disparités entre les différents propriétaires.

On a aussi fait remarquer que le millin est à \$1.36 à Sherbrooke et \$0.75 à Rock Forest. Un contribuable a demandé pourquoi les propriétés sont évaluées plus chères qu'elles pourraient être vendues et a affirmé que le budget de la Commission scolaire devrait être en fonction de ce que peuvent payer les gens. Il a fait ressortir que les gens ne peuvent plus payer, étant saturés. Comment allons-nous faire face

à nos obligations si on n'a plus d'argent?

Par ailleurs, M. Morel a souligné que les maisons ont été visitées trois fois et que lorsque les gens étaient encore absents on se basait sur l'ancien rôle pour obtenir la description intérieure. Un contribuable a fait ressortir, après que l'on ait eu expliqué qu'il n'y a pas eu de grand rôle depuis 1962, qu'un petit hangar de métal qui lui a coûté \$69 a été évalué à \$400. Par contre, un autre a vu en deux ans son évaluation passer de \$9,500 à \$20,500. Un contribuable a affirmé qu'au lieu d'encourager le développement domiciliaire on tente de l'étouffer pour arriver à une annexion avec Sherbrooke.

Contestation
 M. Morel a souligné que toutes les causes seront entendues avant l'homologation du rôle le 9 décembre. Cependant, la municipalité a reçu la permission d'étendre cette période jusqu'au 31 décembre.

Pour contester son évaluation, il y a possibilité d'avoir recours à la loi dans les 30 jours après l'homologation, si l'on a préalablement déposé une plainte avant l'homologation. M. Morel a souligné que le mieux est de fixer un rendez-vous dans la propriété concernée et qu'ainsi l'évaluateur peut amener les fiches et vérifier.

D'autre part, il sera possible de rencontrer les évaluateurs pour avoir des explications ou protester à tous les jours au bureau municipal ou au 150 de la rue Vimy, à Sherbrooke. On a aussi fait ressortir que les critères d'évaluation fonctionnent avec le temps en changeant au marché. Les contribuables ont appris également qu'il est possible de faire annuler le rôle en autant que l'on arrive à prouver qu'il y a eu une injustice flagrante.

Le Centre Lemay des plus occupés en sa cinquième année

WINDSOR (JA) — Le Centre Lemay de Windsor, qui entreprend cette année sa cinquième saison d'activités est des plus occupés. 94 heures de glace sont louées par semaine ce qui signifie une moyenne d'environ 13h30 par jour.

L'établissement, construit en 1968 et en opération depuis le 4 février de la même année a déjà écrit plusieurs pages dans l'histoire de la ville de Windsor. Depuis sa construction, le centre a vu se dérouler des joutes de hockey, de crosse, de lutte, des spectacles, des danses, des expositions, des soupers et même plusieurs messes.

Le gérant du Centre Lemay de Windsor, M. Armand Juneau compte, durant la période hivernale, sur les services de deux employés. L'aréna est réservé pour toute la saison hivernale. Plusieurs sessions sont accordées quotidiennement au hockey mineur de Windsor. Également, la ligue des Copains de Sherbrooke réserve hebdomadairement 5 heures, le Junior C de Windsor et celui de Bromptonville utilisent le Centre Lemay pour leurs parties locales. En plus la ligue Amicale Moisson, la ligue Commerciale de Windsor et plusieurs ligues formées pour le simple plaisir utilisent la glace. Il y a deux séances de patinage par semaine les vendredis soir et samedis après-midi.

Secondaire
 De plus, la Régionale de l'Estrie vient de réserver 34h30 par semaine afin d'utiliser la surface libre pour des cours d'éducation physique à l'intention des jeunes de l'école secondaire Sacré-Coeur de Wind-

sor. Le Centre Lemay de Windsor est voué à beaucoup d'expansion avec la venue prochaine de la Polyvalente de Windsor.

Rejoint au téléphone, le maire de la ville M. Marcel Noël a déclaré que le Centre Lemay était pour la municipalité un revenu très important.

Reprise des cours en patinage de fantasiaie

WINDSOR (JA) — Mme Carmen Juneau, présidente fondatrice de l'École de patinage artistique de Windsor, annonce que les cours ont débuté et que tout va très bien. Cette école existe depuis 4 ans et le professeur était au tout début Mme Ginette Dostie-Fournier. Cette année, Mme Juneau a fait appel à Mlle Paulette Côté, professeuse d'art rythmique à l'Université de Sherbrooke. Au total 40 jeunes de 4 à 13 ans et 15 jeunes de 13 ans et plus sont inscrits. Toutefois, même si les cours sont commencés, il y a encore place pour les jeunes de 13 ans et plus. Aux dires de l'organisatrice, 10 autres per-

sonnes pourraient se joindre au groupement.

Le patinage artistique est un art" de déclarer Mme Juneau qui poursuit en mentionnant qu'elle ne croyait pas que l'école de Windsor offrirait la qualité de cours de patinage artistique essentielle pour les jeunes voulant faire carrière avec des troupes professionnelles mais que ces cours étaient la base et une formation artistique assoupissant les muscles du corps. "C'est un art complet" de conclure enfin Mme Juneau qui espère voir le nombre des élèves augmenter.

Activités récréatives à Bonsecours

BONSECOURS (AP) — L'AF-EAS de Bonsecours organise pour le début de décembre une soirée récréative Bingo-Dinde. Cette activité annuelle organisée par les membres se tiendra le samedi 4 décembre à la salle du couvent.

Par ailleurs, le Centre des loisirs de Bonsecours organise une soirée à la salle David le 11 décembre. Un orchestre sera sur place et des rafraîchissements seront à la portée de tous.

Industrie en situation précaire

ASBESTOS (JPC) — La manufacture Asbestos Children's Wear, même si la propriété de l'entreprise a changé de mains, ne s'en trouve pas moins dans une situation aussi précaire qu'en mai 1970 alors qu'elle avait reçu un avis de démantèlement. Les nouveaux propriétaires, installés temporairement à la salle de l'église St-Dominique Savio, devront se trouver un nouveau local prochainement même si les plans de relocalisation des édifices municipaux n'ont pas encore été établis.

En mai 1970, la manufacture était logée dans des bâtiments

appartenant à la municipalité d'Asbestos. Cette entreprise appartenait alors à M. Wise, connu depuis une dizaine d'années dans la région. Dès cette époque, les responsables avaient reçu avis qu'ils seraient forcés de déménager si le sol se mettait à bouger dangereusement. Ce déménagement a finalement été fait et maintenant, Asbestos Children's Wear a repris ses opérations au sous-sol de l'église St-Dominique Savio. Le nombre des employés n'a pas changé, mais les nouveaux propriétaires sont M. André Boisvert et Mme Roger Giguère qui se sont portés acquéreurs de l'entreprise le 1er novembre 1971

et depuis ce temps, ils espèrent pouvoir la relocaliser à nouveau.

Lorsque la ville a décidé de fermer les bâtiments où étaient logés le marché public et l'entreprise mentionnée, les dirigeants avaient rassuré les responsables de l'entreprise qu'ils feraient tout en leur possible pour trouver des solutions adéquates au problème de la relocalisation. Il avait été alors question de construire de nouveaux édifices municipaux sur des terrains appartenant à M. Vigneux, terrains sur lesquels la ville a actuellement une option d'achat.

A cette date, l'église St-Dominique Savio se trouve à une trentaine de pieds du bord de l'exploitation minière. Selon Mme Giguère les ingénieurs affirment qu'ils pourront opérer à cet endroit durant deux ans encore. Cependant, les propriétaires n'envisagent aucune possibilité de relocalisation définitive, en dehors des éventuelles constructions de la ville d'Asbestos.

Du côté de la municipalité, les transactions pour l'achat des anciens édifices publics sont encore en cours. Selon une personne concernée, la ville ne pourra entreprendre de nouveaux édifices publics tant que

ces transactions ne seront pas complétées. Par ailleurs, l'option prise sur les terrains de M. Vigneux se termine en janvier 1972. L'ex-ingénieur municipal M. Fernand Rainville, a-vaient entrepris des plans, mais son départ a laissé pour le temps la ville sans spécialiste dans ce domaine. Selon les prévisions actuelles, il y a possibilité que des bâtiments soient construits au printemps et à l'été 1972, lorsque les opérations d'achat seront complétées.

La loi des fonds industriels permet à une municipalité de louer des édifices à des entreprises privées, mais cette location doit être accordée en fonc-

tion de la rentabilité de l'édifice. Du temps des anciens bâtiments, il en coûtait à Asbestos Children's Wear \$100 par mois, y compris le chauffage. Avec la loi sur les fonds industriels, l'entreprise devra payer un loyer qui comprendrait les frais de chauffage, d'électricité et les assurances, ce qui augmenterait considérablement le coût total. Mme Giguère se dit confiante que la ville réussira dans ses démarches pour la relocalisation, mais si ces démarches n'aboutissent pas, Asbestos Children's Wear se retrouverait dans une situation aussi incertaine qu'en mai 70.

En tête avec une avance d'un point

COATICOOK, (RR) — Le Garage Caron et Fils mène dans le classement de la ligue de hockey Bonne Entente Labatt de Coaticook avec une avance de 1 point sur le Lafaille et Fils qui, par contre a une partie en main sur le meneur, Le Langlais Sport ferme la marche du circuit Tony Provençal avec 3 points.

Chez les compteurs, M. St-Germain avec 4 buts occupe la tête du classement suivi par Jean-Guy St-Pierre (3-1) Marcel Lemieux (2-2) et R. Lacourse (2-2) tous trois du Caron et Fils; R. Bouthot, du Lafaille et Fils et Julien Morin de la même équipe se sont classés au 5e et 6e rangs respectivement avec 3 points à leur actif.

Le publicitaire de la ligue, Hervé Larochelle, a fait remarquer que plus la saison avance, les joueurs reprennent leur forme et que le jeu présent devient de plus en plus intéressant. Tous les amateurs sont invités à assister au prochain match qui sera disputé ce soir à compter de 22 heures au centre Récréatif de Coaticook.

Pour ce qui est de la discipline, les arbitres des rencontres ont décerné en tout 21 punitions mineures ce qui a enrichi les coffres de la ligue de \$2.10. On se souvient que chaque punition mineure entraîne en plus du temps passé au banc, une pénalité de \$0.10. Le montant exigible augmente avec la gravité de l'offense et va jusqu'à 50c et des suspensions de parties.

Les édiles de Coaticook à mettre l'épaule à la roue

COATICOOK, (RR) — Au début de la première assemblée du nouveau conseil de ville de Coaticook, formé à la suite des élections en bloc et qui ont amené sur les fauteuils du conseil cinq nouvelles figures, le maire Georges Vaillancourt qui, lui, a été réélu par acclamation à la mise en nomination a tenu à adresser un message aux conseillers en exposant ses vues sur les exigences du poste de conseiller. Le maire a également laissé entendre ce qu'il prévoyait adopter comme ligne de conduite au cours du prochain terme.

Dans son allocution, le maire Vaillancourt a invité tous les conseillers, les officiers municipaux à "mettre l'épaule à la

roue pour atteindre un meilleur degré d'efficacité", ajoutant: "Je voudrais aussi que nous joignons à nos efforts, ceux des citoyens et de tout groupement intéressés pour le bien-être de la population."

Le maire a ensuite fait un exposé du système PPBS ce qui est en fait un mode d'administration suivant un programme planifié sur une base budgétaire ajoutant: "Je suis assez réaliste pour savoir que la ville de Coaticook ne s'appliquera pas intégralement mais je voudrais que le conseil s'en inspire pour administrer."

Le maire Vaillancourt a ensuite ajouté qu'il désirait voir les formules des Commissions remodelées pour leur donner

une plus grande efficacité d'action et du même coup un meilleur contrôle par l'ensemble des conseillers élus.

Puis M. Vaillancourt a fait remarquer qu'il voyait beaucoup moins un conseiller agir comme surintendant, responsable des achats ou autre, qu'il le voyait surtout comme un législateur qui doit scruter les possibilités de la ville, surveiller si les décisions sont appliquées, évaluer les résultats et recommander, si nécessaire, des corrections.

En fait, le maire Vaillancourt semble enclin à considérer une participation très active des chefs de départements au sein des commissions, de même que les officiers municipaux, quitte à ce que toutes recommandations de ces dites commissions soient sujettes à ratification par le conseil de ville.

Par la suite, le maire Vaillancourt a annoncé que la formation des commissions sera remise à un peu plus tard, afin de permettre à tous et chacun des conseillers de tâter un peu chacun des départements afin de savoir ce à quoi les engage la charge de l'une ou l'autre des commissions.

En terminant, le maire a déclaré: "Il nous faudra peut-être reviser quelques règlements d'administration, notre

première tâche est de bien établir quel mode d'administration nous voulons adopter afin que nous-mêmes, membres du conseil et les officiers de la ville, sachions de quelle manière il nous faut mettre l'épaule à la roue pour tous aller dans le même sens; ce qui ne veut pas dire suivre, mais que les opinions et les idées de chacun soient constructives dans une optique donnée. Je sais que notre mode administratif peut être considéré comme à point, mais en 1971, n'y aurait-il pas lieu de le reviser puisque nous avons toujours été dans le passé considérés comme une ville d'avant-garde".

Chronique municipale

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Selon M. Jacques-L. Charland, sous-ministre adjoint de la Voirie, la ville de Lac-Mégantic devra dorénavant assumer sa quote-part des frais d'entretien des feux clignotants du passage à niveau de la rue Victoria.

M. Charland invoque, à l'appui de la décision du ministre, l'article 59, paragraphe 4, de la loi de la Voirie: "Le ministre de la Voirie peut, par un avis qu'il publie dans la Gazette officielle du Québec, cesser d'entretenir et de réparer un chemin amélioré aux frais de la province."

On sait que le ministre de la Voirie a récemment redonné à la ville de Lac-Mégantic la charge de l'entretien du chemin menant à la Baie des Sables. Les autorités municipales, pour leur part, alléguaient qu'elles n'avaient pas à assumer une partie des frais d'entretien du système de protection du passage à niveau pour la bonne raison qu'elles n'avaient jamais acquiescé à l'installation d'un système à frais partagés.

Un avis de motion a été donné afin d'adopter à une séance ultérieure du conseil de ville un règlement d'expropriation qui permettra l'élargissement à 60 pieds de la rue Renaud.

Un seul propriétaire a refusé de céder à la ville une lièzière de terrain pour l'exécution des travaux de voirie projetés.

Le conseil de ville n'a pas donné suite à une requête de Bell Canada qui sollicitait l'approbation d'une hausse de tarifs touchant le service de circonscription, le service interurbain de même que la location de l'équipement.

Les autorités municipales rencontreront sous peu les représentants syndicaux des travailleurs manuels à l'emploi de la ville afin de discuter avec eux des modalités d'un nouveau contrat de travail. La convention collective des employés municipaux qui sont représentés par l'Union Internationale du District 50 prendra fin le 31 décembre.

Selon Me Pierre Greffard, procureur de la ville, une réclamation au montant de \$2,338.41 produite par la Commission du salaire minimum est injustifiée.

Un avis de motion a été donné à l'effet d'amener à une séance ultérieure du conseil de ville le règlement de la circulation afin de permettre le stationnement en double des automobiles près des églises paroissiales Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima aux heures d'offices religieux et ce, 12 mois par année.

On se souvient qu'un règlement prohibant le stationnement en double pendant les mois d'hiver avait été adopté récemment à cause des risques d'accident.

Les administrateurs de la Fabrique Ste-Agnès ont suggéré aux autorités municipales de procéder très à bonne heure le dimanche matin au nettoyage des abords des églises afin de permettre le stationnement comme en été. La Fabrique Ste-Agnès consentirait même à ce que la neige accumulée aux abords des trottoirs soit soufflée sur la pelouse qui entoure l'église mais le dimanche matin seulement.

L'échevin Lucien Royer a suggéré aux administrateurs de la Fabrique d'étudier la possibilité de faire placer les automobiles à un angle de 45 degrés par rapport au trottoir. Il s'est dit persuadé que l'application d'une telle mesure permettrait le stationnement d'un plus grand nombre de voitures.

Le comité touristique régional a demandé aux autorités municipales de lui accorder une subvention supérieure à celle qui lui a été versée l'an dernier afin de lui permettre de rencontrer les dépenses prévues pour l'an prochain. Le comité a profité de l'occasion pour remettre aux membres du conseil de ville une copie de son bilan de même qu'un état détaillé de ses activités au cours du dernier exercice fiscal.

Le député de Compton à la Chambre des Communes, M. Henri Latulippe, a fait parvenir aux membres du conseil de ville une copie du projet gouvernemental relatif au programme d'initiatives locales mis sur pied afin de diminuer le taux de chômage au cours du prochain hiver. Il a offert aux autorités municipales sa collaboration la plus empressée.

Selon Me Pierre Greffard, une action intentée contre la ville par un particulier n'est pas fondée, le demandeur devant poursuivre ou bien l'entreprise responsable des dommages réclamés ou bien la caution de cette entreprise.

permet à la ville de se prévaloir des avantages et des subventions. Les édiles ont approuvé le règlement municipal #508 qui tions mis à sa disposition dans les cadres du programme fédéral d'aide aux initiatives locales et d'effectuer des travaux de rénovation au garage municipal, travaux dont le coût a été estimé à \$25,000.

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Il y aura une clinique de puériculture aujourd'hui à la salle Ste-Marguerite de 14 heures à 15h.30.

Les billets pour assister au souper-causerie organisé par la Jeune chambre sont présentement en vente par les membres de la Jeune chambre.

Depuis lundi, les automobilistes peuvent obtenir leurs nouvelles plaques d'immatriculation pour 1972. Celles-ci sont rouges avec des inscriptions blanches...

Les magasins de la ville ont déjà accroché quelques décorations de Noël. On peut maintenant voir des souliers entourés de guirlandes de toutes couleurs, des robes avec des dessins de Noël comme fond de scène...

La Fédération anti-fléau no 1 (FAF no 1) a émis ses cartes de membres dernièrement. Ces cartes sont valides pour une période de 10 ans et elles sont signées du lieutenant-colonel Bacchus.

Sur cette carte de membre, on affiche cinq bonnes raisons de boire, par exemple, la soif présente, la soif future, l'arrivée d'un hôte et la qualité du boire. La cinquième se lit comme suit: "Et toutes celles qu'il te plaira d'imaginer." Agréable perspective!!!

Dans la ligue de hockey régionale de l'est O'Keefe, les Obélix de Waterloo visiteront le club de Mansonville à 20 heures et les Cosmos de Slack Brothers visiteront le Claird de Knowlton, à 21h.30.

Amateurs de hockey!
HANDY ANDY
Nous avons un choix complet
D'EQUIPEMENT DE HOCKEY
Venez nous voir pour constater nos SPECIAUX.
EAST ANGUS - 832-2356

Le nouveau rôle d'évaluation mis en doute par les citoyens de Rock Forest

ROCK FOREST, — Un groupe de citoyens de Rock Forest ont décidé de s'unir et de combattre le nouveau rôle d'évaluation de cette municipalité sur le plan légal. On a souligné que l'on a fait faire la même éva-

luation par d'autres professionnels et qu'il y a de grandes différences.

Par ailleurs, malgré les promesses que le taux des taxes municipales de Rock Forest sera réajusté quelque 150 personnes se sont rendues à une assemblée publique pour protester contre les nouvelles hausses d'évaluation qui sont triples, doubles ou "au mieux-aller" d'une fois et demi ce qu'elles étaient.

M. Louis-François Moril, évaluateur, a fait ressortir que la municipalité a voulu faire disparaître de nombreuses injustices en imposant une évaluation selon la valeur réelle puisqu'apparaissant il y avait des disproportions entre les différents propriétaires.

On a aussi fait remarquer que le millin est à \$1.36 à Sherbrooke et \$0.75 à Rock Forest.

Un contribuable a demandé pourquoi les propriétés sont évaluées plus chères qu'elles pourraient être vendues et a affirmé que le budget de la Commission scolaire devrait être en fonction de ce que peuvent payer les gens. Il a fait ressortir que les gens ne peuvent plus payer, étant saturés. Comment allons-nous faire face à nos obligations si on n'a plus d'argent?

Par ailleurs, M. Morel a souligné que les maisons ont été visitées trois fois et que lorsque les gens étaient encore absents on se basait sur l'ancien rôle pour obtenir la description intérieure. Un contribuable a fait ressortir, après que l'on ait eu expliqué qu'il n'y a pas eu de grand rôle depuis 1962, qu'un petit hangar de métal qui lui a coûté \$69 a été évalué à \$400. Par contre, un autre a vu en deux ans son évaluation passer de \$9,500 à \$20,500. Un contribuable a affirmé qu'au lieu d'encourager le

développement domiciliaire on tente de l'étouffer pour en arriver à une annexion avec Sherbrooke.

Contestation

M. Morel a souligné que toutes les causes seront entendues avant l'homologation du rôle le 9 décembre. Cependant, la municipalité a reçu la permission d'étendre cette période jusqu'au 31 décembre.

Pour contester son évaluation, il y a possibilité d'avoir recours à la loi dans les 30 jours après l'homologation, si l'on a préalablement déposé une plainte avant l'homologation.

M. Morel a souligné que le mieux est de fixer un rendez-vous dans la propriété concernée et qu'ainsi l'évaluateur peut amener les fiches et vérifier.

Le responsable du Haut-Commissariat aux loisirs en visite à Magog lundi

MAGOG, (RLC) — La Jeune chambre de Magog organise un souper-causerie pour le lundi 22 novembre. M. Gilles Houde sera le conférencier invité à ce souper qui se tiendra à l'hôtel Union de Magog à compter de 18h.30.

M. Houde, député libéral de Fabre, adjoint parlementaire au ministre de l'Éducation et responsable du Haut-Commissariat de la jeunesse, des sports et des loisirs, donnera une conférence suivie d'une période de questions. Sa conférence portera principalement sur la situa-

tion présente des loisirs et sur la façon dont ceux-ci devront être envisagés dans l'avenir.

Lors d'une conférence antérieure, M. Houde avait précisé qu'une législation serait en vigueur dès cet automne pour donner à la Commission un mandat précis en ce qui regarde les sports et les loisirs. Selon M. Houde, la Commission n'a jamais eu de mandat précis, ce qui a eu pour résultat que le personnel ne sait pas comment utiliser rationnellement les \$6 millions mis à leur disposition.

Selon M. Houde, l'une des principales fonctions de la Commission sera d'éviter le gaspillage d'énergie et d'argent par les trop nombreux organismes qui touchent aux loisirs. Depuis sa fondation, la Commission a été changée souvent de direction et selon M. Houde, il est temps qu'elle devienne un organisme indépendant financièrement et administrativement. M. Houde veut arriver à redonner la vie à tous les organismes de loisirs et arriver à une utilisation plus rationnelle des gymnases et des centres récréatifs.

Record de visiteurs au kiosque d'informations touristiques

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Au cours de la saison estivale, le centre régional d'informations touristiques a accueilli 1041 visiteurs.

Ce nombre constitue un sommet dans l'histoire de ce centre d'informations touristiques qui a vu au cours de l'été défilé sous son porche deux fois plus de visiteurs que l'année précédente. En effet, si l'on jette un coup d'œil sur l'indice de fréquentation du kiosque au cours des dernières saisons, on constate une hausse continue du nombre des visiteurs qui, en 1970, a été de 478.

Certains facteurs ont contribué à cette hausse, notamment le fait que le centre d'informations touristiques ait ouvert ses portes le 8 juin, soit deux semaines plus tôt que l'an dernier. D'autre part, le kiosque a été ouvert aux visiteurs plus longtemps chaque jour.

Ces facteurs ne doivent cependant pas faire oublier l'augmentation notable du nombre des touristes qui ont visité la région au cours de l'été. Ces touristes ont trouvé au kiosque un personnel courtois qui n'a pas ménagé ses efforts pour fournir des renseignements aussi précis et aussi complets que possible sur la ville, sur les localités qui l'entourent, sur les facilités de séjour et sur les sites les plus attrayants. C'est d'ailleurs pour offrir un meilleur service au public que le comité touristique régional a été dans l'obligation d'embaucher deux préposés à l'information.

Un meilleur service appelait des frais plus élevés et c'est avec une encaisse de seulement \$158.25 que le comité a bouclé sa saison d'opérations alors qu'il disposait, à la fin de la saison précédente, d'un surplus accumulé de \$819.35.

Bilan

Le tableau suivant donnera une idée exacte des opérations financières du comité au cours de la saison qui vient de prendre fin:	
REVENUS:	
Subvention de la ville de Lac-Mégantic	\$ 200.00
Subvention du gouvernement provincial	280.00
Dons de sources privées	175.00
Total des recettes	655.00

Solde créditeur au premier novembre 1970	819.35
	1,474.35
DEPENSES:	
Salaires des préposés	1,002.51
Téléphone	78.62
Electricité	20.82
Secrétariat	80.00
Entretien et réparations	79.50
Divers	54.65
Total des dépenses	1,316.10
Solde créditeur au 30 septembre 1971	158.25

Prévisions

Si le comité a pu terminer son année financière avec un certain surplus, il n'en est pas moins conscient du fait que les corps publics devront redoubler de générosité l'an prochain s'il veut offrir un service comparable à celui qu'il a offert cet été.

Les prévisions budgétaires qu'il a soumises font état de son optimisme à ce sujet:

Revenus anticipés: —	
Subvention de la ville de Lac-Mégantic	\$ 500.00
Subvention du gouvernement provincial	700.00
Total des recettes	\$1,200.00
Dépenses anticipées: —	
Salaires des préposés	1,000.00
Autres dépenses	310.00
Total des dépenses	1,310.00
Déficit prévu	\$110.00

Le comité

Le comité touristique régional est formé de MM. Jean Bergevin, président, Paul Lachapelle, secrétaire, Réginald Bourret, trésorier, Guy Théberge et Gaétan Poulin, conseillers.

Trois rues nommées d'après les noms de trois ex-maires

LAC-MÉGANTIC, (GD) — Trois rues qui ont été récemment ouvertes porteront le nom d'anciens maires qui, depuis le début du siècle, ont présidé aux destinées de la ville de Lac-Mégantic.

Il s'agit de la rue Huard ainsi nommée en l'honneur de M.

Eusebe Huard qui fut maire de 1907 à 1909, de la rue Lavoie qui rappellera le souvenir de M. Arsene Lavoie, qui fut maire de 1919 à 1921, et de la rue Fournier qui sera nommée en l'honneur de M. Guillaume Fournier qui fut premier magistrat de la ville de 1922 à 1926.

Le tableau suivant donnera une idée exacte des opérations financières du comité au cours de la saison qui vient de prendre fin:

REVENUS:	
Subvention de la ville de Lac-Mégantic	\$ 200.00
Subvention du gouvernement provincial	280.00
Dons de sources privées	175.00
Total des recettes	655.00

Votre Jour CHANCEUX...
pourquoi pas aujourd'hui?
Vous pouvez être gagnant
en consultant nos pages
D'ANNONCES CLASSEES



**En tête avec une
avance d'un point**

COATICOOK, (RR) — Le Garage Caron et Fils mène dans le classement de la ligue de hockey Bonne Entente Labatt de Coaticook avec une avance de 1 point sur le Lafaille et Fils qui, par contre a une partie en main sur le meneur, Le Langlais Sport ferme la marche du circuit, Tony Provençal avec 3 points.

Chez les compteurs, M. St-Germain avec 4 buts occupe la tête du classement suivi par Jean-Guy St-Pierre (3-1) Marcel Lemieux (2-2) et R. Lacourse (2-2) tous trois du Caron et Fils; R. Bouthou, du Lafaille et Fils et Julien Morin de la même équipe se sont classés au 5e et 6e rangs respectivement avec 3 points à leur actif.

Le publicitaire de la ligue, Hervé Laroche, a fait remarquer que plus la saison avance, les joueurs reprennent leur forme et que le jeu prend davantage de plus en plus d'intérêt. Tous les amateurs sont invités à assister au prochain match qui sera disputé ce soir à compter de 22 heures au centre Récréatif de Coaticook.

Pour ce qui est de la discipline, les arbitres des rencontres ont décerné en tout 21 punitions mineures ce qui a enrichi les coffres de la ligue de \$210. On se souvient que chaque punition mineure entraîne en plus du temps passé au banc, une pénalité de \$10. Le montant exigible augmente avec la gravité de l'offense et va jusqu'à 50c et des suspensions de parties.

Les édiles de Coaticook à mettre l'épaule à la roue

COATICOOK, (RR) — Au début de la première assemblée du nouveau conseil de ville de Coaticook, formé à la suite des élections en bloc et qui ont amené sur les fauteuils du conseil cinq nouvelles figures, le maire Georges Vaillancourt qui, lui, a été réélu par acclamation à la mise en nomination a tenu à adresser un message aux conseillers en exposant ses vues sur les exigences du poste de conseiller. Le maire a également laissé entendre ce qu'il prévoyait adopter comme

ligne de conduite au cours du prochain terme. Dans son allocution, le maire Vaillancourt a invité tous les conseillers, les officiers municipaux à "mettre l'épaule à la roue pour atteindre un meilleur degré d'efficacité", ajoutant: "Je voudrais aussi que nos collègues à nos efforts, ceux des citoyens et de tout groupement intéressés pour le bien-être de la population."

Le maire a ensuite fait un exposé du système PPBS ce qui est en fait un mode d'administration suivant un pro-

gramme planifié sur une base budgétaire ajoutant: "Je suis assez réaliste pour savoir que la ville de Coaticook ne l'appliquera pas intégralement mais je voudrais que le conseil s'en inspire pour administrer". Le maire Vaillancourt a ensuite ajouté qu'il désirait voir les formules des Commissions remodelées pour leur donner une plus grande efficacité d'action et du même coup un meilleur contrôle par l'ensemble des conseillers élus.

Puis M. Vaillancourt a fait remarquer qu'il voyait beau-

coup moins un conseiller agir comme surintendant, responsable des achats ou autre, qu'il le voyait surtout comme un législateur qui doit scruter les possibilités de la ville, surveiller si les décisions sont appliquées, évaluer les résultats et recommander, si nécessaire, des corrections.

En fait, le maire Vaillancourt semble enclin à considérer une participation très active des chefs de départements au sein des commissions, de même que les officiers municipaux, quitte à ce que toutes recommandations de ces dites commissions soient sujettes à ratification par le conseil de ville.

Par la suite, le maire Vaillancourt a annoncé que la formation des commissions sera remise à un peu plus tard, afin de permettre à tous et chacun des conseillers de tâter un peu chacun des dépar-

tements afin de savoir ce à quoi les engage la charge de l'une ou l'autre des commissions.

En terminant, le maire a déclaré: "Il nous faudra peut-être reviser quelques règlements d'administration, notre première tâche est de bien établir quel mode d'administration nous voulons adopter afin que nous-mêmes, membres du conseil et les officiers de la ville, sachions de quelle manière il nous faut mettre l'épaule à la roue pour tous aller dans le même sens; ce qui ne veut pas dire suivre, mais que les opinions et les idées de chacun soient constructives dans une optique donnée. Je sais que notre mode administratif peut être considéré comme à point, mais en 1971, n'y aurait-il pas lieu de le réviser puisque nous avons toujours été dans le passé considérés comme une ville d'avant-garde".

Magog en bref

MAGOG, (RLC) — Il y aura une clinique de pisciculture aujourd'hui à la salle Ste-Marguerite de 14 heures à 18h.30.

Les billets pour assister au souper-causerie organisé par la Jeune chambre sont présentement en vente par les membres de la Jeune chambre.

Depuis lundi, les automobilistes peuvent obtenir leurs nouvelles plaques d'immatriculation pour 1972. Celles-ci sont rouges avec des inscriptions blanches...

Les magasins de la ville ont déjà accroché quelques décorations de Noël. On peut maintenant voir des souliers entourés de guirlandes de toutes couleurs, des robes avec des dessins de Noël comme fond de scène...

La Fédération anti-fléau no 1 (FAF no 1) a émis ses cartes de membres dernièrement. Ces cartes sont valides pour une période de 10 ans et elles sont signées du lieutenant-colonel Bacchus.

Sur cette carte de membre, on affiche cinq bonnes raisons de boire, par exemple, la soif présente, la soif future, l'arrivée d'un hôte et la qualité du boire. La cinquième se lit comme suit: "Et toutes celles qu'il te plaira d'imaginer." Agreeable perspective!!!

Dans la ligue de hockey régionale de l'est O'Keefe, les Obélix de Waterloo visiteront le club de Mansonville à 20 heures et les Cosmos de Slack Brothers visiteront le Clair de Knowlton, à 21h.30.

Dans la dernière partie de cette ligue, Mansonville a remporté une victoire de justesse contre Eastman au compte de 4 à 3. Luc Hébert a dirigé l'attaque de Mansonville avec deux buts tandis que Roger Faucher en marquant également deux pour le club d'Eastman.

Le nouveau rôle d'évaluation mis en doute par les citoyens de Rock Forest

ROCK FOREST, — Un groupe de citoyens de Rock Forest ont décidé de s'unir et de combattre le nouveau rôle d'évaluation de cette municipalité sur le plan légal. On a souligné que l'on a fait faire la même évaluation par d'autres professionnels et qu'il y a de grandes dif-

férences.

Par ailleurs, malgré les promesses que le taux des taxes municipales de Rock Forest sera réajusté quelque 150 personnes se sont rendues à une assemblée publique pour protester contre les nouvelles hausses d'évaluation qui sont triples, doubles ou "au mieux-aller" d'une fois et demi ce qu'elles étaient.

M. Louis-François Morel, évaluateur, a fait ressortir que la municipalité a voulu faire disparaître de nombreuses injustices en imposant une évaluation selon la valeur réelle puisqu'auparavant il y avait des disproportions entre les différents propriétaires.

On a aussi fait remarquer que le millin est à \$1.36 à Sherbrooke et \$0.75 à Rock Forest. Un contribuable a demandé pourquoi les propriétés sont évaluées plus chères qu'elles pourraient être vendues et a affirmé que le budget de la Commission scolaire devrait être en fonction de ce que peuvent payer les gens. Il a fait ressortir que les gens ne peuvent plus payer, étant saturés. Comment allons-nous faire face à nos obligations si on n'a plus d'argent?

Par ailleurs, M. Morel a souligné que les maisons ont été visitées trois fois et que lorsque les gens étaient encore absents on se basait sur l'ancien rôle pour obtenir la description intérieure. Un contribuable a fait ressortir, après que l'on ait eu expliqué qu'il n'y a pas eu de grand rôle depuis 1962, qu'un petit hangar de métal qui lui a coûté \$69 a été évalué à \$400. Par contre, un autre a vu en deux ans son évaluation passer de \$9,500 à \$20,500. Un contribuable a affirmé qu'au lieu d'encourager le développement domiciliaire on tente de l'étouffer pour en arriver à une annexion avec Sherbrooke.

Contestation

M. Morel a souligné que toutes les causes seront entendues avant l'homologation du rôle le 9 décembre. Cependant, la mu-

nicipalité a reçu la permission d'étendre cette période jusqu'au 31 décembre.

Pour contester son évaluation, il y a possibilité d'avoir recours à la loi dans les 30 jours après l'homologation, si l'on a préalablement déposé une plainte avant l'homologation.

M. Morel a souligné que le mieux est de fixer un rendez-vous dans la propriété concernée et qu'ainsi l'évaluateur peut amener les fiches et vérifier.

D'autre part, il sera possible de rencontrer les évaluateurs pour avoir des explications ou protester à tous les jours au bureau municipal ou au 150 de la rue Vimy, à Sherbrooke. On a aussi fait ressortir que les critères d'évaluation changent avec le temps en fonction du marché. Les contribuables ont appris également qu'il est possible de faire annuler le rôle en autant que l'on arrive à prouver qu'il y a eu une injustice flagrante.

East Angus en bref

EAST ANGUS, (GP) — La population d'East Angus, continue de s'intéresser aux assemblées du conseil de ville en assistant nombreux aux assemblées et en émettant des suggestions... On réclame à nouveau le stationnement d'un côté seulement sur la rue Cookshire, en face du magasin Select, avant qu'il se produise des accidents mortels. Le comité de police a été autorisé par le conseil à étudier la situation.

A la suite d'une rencontre entre M. W. Roy et les membres du conseil de ville, M. Roy, s'est dit prêt à employer les chômeurs d'East Angus en premier lieu, à condition que ces derniers possèdent leur carte. A ce sujet, l'assistance a demandé au conseil de spécifier que les gens de l'endroit soient engagés en premier lieu, lors de la signature d'un contrat de travail qui s'effectuera dans la ville d'East Angus... Le conseiller Edgar Gauley a demandé au conseil de faire installer des lumières à la patinoire située dans la paroisse Notre-Dame-de-la-Garde. La demande sera étudiée par le comité responsable.

Le responsable du Haut-Commissariat aux loisirs en visite à Magog lundi

MAGOG, (RLC) — La Jeune chambre de Magog organise un souper-causerie pour le lundi 22 novembre. M. Gilles Houde sera le conférencier invité à ce souper qui se tiendra à l'hôtel Union de Magog à compter de 18h.30.

M. Houde, député libéral de Fabre, adjoint parlementaire au ministre de l'Education et responsable du Haut-Commissariat de la jeunesse, des sports et des loisirs, donnera une conférence suivie d'une période de questions. Sa conférence portera principalement sur la situa-

tion présente des loisirs et sur la façon dont ceux-ci devront être envisagés dans l'avenir.

Lors d'une conférence antérieure, M. Houde avait précisé qu'une législation serait en vigueur dès cet automne pour donner à la Commission un mandat précis en ce qui regarde les sports et les loisirs. Selon M. Houde, la Commission n'a jamais eu de mandat précis, ce qui a eu pour résultat que le personnel ne sait pas comment utiliser rationnellement les \$6 millions mis à leur disposition.

Selon M. Houde, l'une des principales fonctions de la Commission sera d'éviter le gaspillage d'énergie et d'argent par les trop nombreux organismes qui touchent aux loisirs. Depuis sa fondation, la Commission a été changée souvent de direction et selon M. Houde, il est temps qu'elle devienne un organisme indépendant financièrement et administrativement. M. Houde veut arriver à redonner la vie à tous les organismes de loisirs et arriver à une utilisation plus rationnelle des gymnases et des centres récréatifs.

25 ans de service



M. Roger Bouchard, directeur de la Filature de Magog, remet ici un certificat de service à M. Honorius Dupuis en reconnaissance de ses 25 années à l'emploi de la Dominion Textile de Magog. M. Wilfrid Simard, contremaître du tissage, assiste à cette remise. (Photo La Tribune par Fernand Boisvert)

Chronique municipale

LAC-MEGANTIC, (GD) — Selon M. Jacques-L. Charland, sous-ministre adjoint de la Voirie, la ville de Lac-Mégantic devra dorénavant assumer sa quote-part des frais d'entretien des feux clignotants du passage à niveau de la rue Victoria.

M. Charland invoque, à l'appui de la décision du ministre, l'article 59, paragraphe 4, de la loi de la Voirie: "Le ministre de la Voirie peut, par un avis qu'il publie dans la Gazette officielle du Québec, cesser d'entretenir et de réparer un chemin aménagé aux frais de la province."

On sait que le ministère de la Voirie a récemment redonné à la ville de Lac-Mégantic la charge de l'entretien du chemin menant à la Baie des Sables. Les autorités municipales, pour leur part, alléguent qu'elles n'avaient pas à assumer une partie des frais d'entretien du système de protection du passage à niveau pour la bonne raison qu'elles n'avaient jamais acquiescé à l'installation d'un système à frais partagés.

Un avis de motion a été donné afin d'adopter à une séance ultérieure du conseil de ville un règlement d'expropriation qui permettra l'élargissement à 60 pieds de la rue Renaud. Un seul propriétaire a refusé de céder à la ville une lièvre de terrain pour l'exécution des travaux de voirie projetés.

Le conseil de ville n'a pas donné suite à une requête de Bell Canada qui sollicitait l'approbation d'une hausse de tarifs touchant le service de circonscription, le service interurbain de même que la location de l'équipement.

Les autorités municipales rencontreront sous peu les représentants syndicaux des travailleurs manuels à l'emploi de la ville afin de discuter avec eux des modalités d'un nouveau contrat de travail. La convention collective des employés municipaux qui sont représentés par l'Union Internationale du District 50 prendra fin le 31 décembre.

Selon Me Pierre Greffard, procureur de la ville, une réclamation au montant de \$2,338.41 produite par la Commission du salaire minimum est injustifiée.

Un avis de motion a été donné à l'effet d'amender à une séance ultérieure du conseil de ville le règlement de la circulation afin de permettre le stationnement en double des automobiles près des églises paroissiales Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima aux heures d'offices religieux et ce, 12 mois par année.

On se souvient qu'un règlement prohibant le stationnement en double pendant les mois d'hiver avait été adopté récemment à cause des risques d'accident. Les administrateurs de la Fabrique Ste-Agnès ont suggéré aux autorités municipales de procéder très à bonne heure le dimanche matin au nettoyage des abords des églises afin de permettre le stationnement comme en été. La Fabrique Ste-Agnès consentirait même à ce que la neige accumulée aux abords des trottoirs soit soufflée sur la pelouse qui entoure l'église mais le dimanche matin seulement.

L'échevin Lucien Royer a suggéré aux administrateurs de la Fabrique d'étudier la possibilité de faire placer les automobiles à un angle de 45 degrés par rapport au trottoir. Il s'est dit persuadé que l'application d'une telle mesure permettrait le stationnement d'un plus grand nombre de voitures.

Coaticook en bref

COATICOOK, (RR) — Rosaire, qui a toujours réussi, grâce à son très bon caractère, à faire rire son entourage, a prouvé une fois de plus qu'il possédait ce bon caractère pour de bon, alors qu'il officiait une joute de hockey à l'aréna locale... Pour comble de malheur les pilotes sont même allés jusqu'à l'accuser de vouloir voler la vedette...

Le conseiller Ernest Lafaille, un des rares survivants de la dernière élection municipale a été nommé maire suppléant pour les trois prochains mois... On a décidé finalement de faire construire l'abri sur les puits artésien numéro 2 selon les premiers plans établis... c'est-à-dire une construction de béton... quelques changements seront cependant apportés au système d'électricité pour permettre le fonctionnement de moteurs plus gros qui achemineront l'eau directement des puits dans le réservoir ou le circuit de distribution sans passer par les puits mouillés...

Il y avait tellement de choses nouvelles au conseil de ville lundi soir, que le secrétaire a failli oublier de faire signer les procès verbaux par le maire... un contribuable a suggéré au conseil de considérer la possibilité de faire rembourrer les bancs de la salle du conseil... on a pris en considération cette demande qui selon le demandeur aurait pour effet de les rendre plus confortables et partant, augmenter l'assistance aux assemblées... on demandera donc des évaluations pour le travail de rembourrage et on se réserve la décision...

Les policiers de Coaticook et également les employés municipaux, par la voix de leurs syndicats respectifs ont adressé des demandes de négociation au conseil municipal... les deux contrats se terminent cette année... Un avis de motion a été présenté en vue de l'adoption d'un règlement visant à se procurer les fonds requis pour défrayer le coût des "extras" dans la construction du puits artésien numéro 2... et les améliorations au puits numéro 1...

Une question de procédures a quelque peu retardé l'acceptation du contrat de projet de développement des gorges de la Rivière Coaticook... Il semble que l'avis de motion qui avait été déposé et le règlement adopté en ce sens, ne correspondent pas à l'un à l'autre... Tout ce que l'on a à faire, est de tout recommencer depuis le début avec, nouveau règlement, une autre assemblée des contribuables, etc...

Si le règlement, amendant le règlement actuel est adopté, les commerces n'opèrent pas durant 12 mois l'an se verront accorder un taux d'électricité fixe à \$25 pour les mois durant lesquels ils ne sont pas en opération en plus des frais pour enlever et remettre le courant à la fin et à la reprise des opérations... ce nouveau taux aurait pour effet de favoriser quelque peu ces commerçants, tout en permettant à la ville de couvrir les frais encourus par l'installation du service...

Les conseillers n'ont pas trouvé tellement reluisants les projets du gouvernement fédéral "Initiatives locales", en ce sens que les subventions accordées sont relativement faibles pour les sommes à déboursier par la ville pour les mettre en application... les subventions varient entre 19 et 29.5% de l'investissement... On considère cependant pouvoir se servir de cette sorte de subvention pour terminer les travaux de drainage du parc Municipal... incluant l'installation d'un égout collecteur capable de recevoir tout le drainage du parc de même que les eaux qui arrivent des pentes des rues Ste-Anne et St-Jacques...

Une quarantaine d'item inscrits à l'ordre du jour ont été reportés à l'assemblée de lundi, à la suite de l'ajournement. Raymond Ross, un fervent "amateur" de chasse s'était bien promis et avait bien promis à ses amis, de tuer son chevreuil durant la dernière saison... pour cette raison il a passé deux jours complets à pister, dans les bois du 2e Rang de Dixville, un de ces animaux, plus intelligents que l'homme dans les bois... mais sans succès en dépit de ses efforts et de ses promesses... le lendemain du retour de Raymond au travail, il n'aurait fallu, nous rapporte-t-on, qu'une quinzaine de minutes à son frère Hervé pour abattre l'animal tant convoité... Ses amis se promettent de donner l'an prochain un coup de main à Raymond en lui attachant un chevreuil pour le début de la chasse...

Trois rues nommées d'après les noms de trois ex-maires

LAC-MEGANTIC, (GD) — Eusèbe Huard qui fut maire de 1907 à 1909, de la rue Lamotte qui rappellera le souvenir de M. Arsène Lavoie, qui fut maire de 1919 à 1921, et de la rue Fournier qui sera nommée en l'honneur de M. Guillaume Fournier qui fut premier magistrat de la ville de 1922 à 1926.

Il s'agit de la rue Huard inaugurée l'année en l'honneur de M.

Record de visiteurs au kiosque d'informations touristiques

LAC-MEGANTIC, (GD) — Au cours de la saison estivale, le centre régional d'informations touristiques a accueilli 1041 visiteurs.

Ce nombre constitue un sommet dans l'histoire de ce centre d'informations touristiques qui a vu au cours de l'été défilé sous son porche deux fois plus de visiteurs que l'année précédente. En effet, si l'on jette un coup d'oeil sur l'indice de fréquentation du kiosque au cours des dernières saisons, on constate une hausse continue du nombre des visiteurs qui, en 1970, a été de 478.

Certains facteurs ont contribué à cette hausse, notamment le fait que le centre d'informations touristiques ait ouvert ses portes le 8 juin, soit deux semaines plus tôt que l'an dernier. D'autre part, le kiosque a été ouvert aux visiteurs plus longtemps chaque jour.

Ces facteurs ne doivent cependant pas faire oublier l'augmentation notable du nombre des touristes qui ont visité la région au cours de l'été. Ces touristes ont trouvé au kiosque un personnel courtois qui n'a pas ménagé ses efforts pour fournir des renseignements aussi précis et aussi complets que possible sur la ville, sur les localités qui l'entourent, sur les facilités de séjour et sur les sites les plus attrayants. C'est d'ailleurs pour offrir un meilleur service au public que le comité touristique régional a été dans l'obligation d'embaucher deux préposés à l'information.

Un meilleur service appelait des frais plus élevés et c'est avec une encaisse de seulement \$158.25 que le comité a bouclé sa saison d'opérations alors qu'il disposait, à la fin de la saison précédente, d'un surplus accumulé de \$819.35.

Bilan

Le tableau suivant donnera une idée exacte des opérations financières du comité au cours de la saison qui vient de prendre fin :	
REVENUS :	
Subvention de la ville de Lac-Mégantic	\$ 200.00
Subvention du gouvernement provincial	280.00
Dons de sources privées	175.00
Total des recettes	655.00

Solde créditeur au premier novembre 1970

Solde créditeur au premier novembre 1970	\$19.35
DEPENSES :	
Salaires des préposés	1,002.51
Téléphone	78.62
Electricité	20.82
Secrétariat	80.00
Entretien et réparations	79.50
Divers	54.65
Total des dépenses	1,316.10
Solde créditeur au 30 septembre 1971	158.25

Prévisions

Si le comité a pu terminer son année financière avec un certain surplus, il n'en est pas moins conscient du fait que les corps publics devront redoubler de générosité l'an prochain s'il veut offrir un service comparable à celui qu'il a offert cet été.

Les prévisions budgétaires qu'il a soumises font état de son optimisme à ce sujet :

Revenus anticipés :	
Subvention de la ville de Lac-Mégantic	\$ 500.00
Subvention du gouvernement provincial	700.00
Total des recettes	1,200.00
Dépenses anticipées :	
Salaires des préposés	1,000.00
Autres dépenses	310.00
Total des dépenses	1,310.00
Déficit prévu	\$110.00

Le comité

Le comité touristique régional est formé de MM. Jean Bergevin, président, Paul Lachapelle, secrétaire, Réginald Bourret, trésorier, Guy Théberge et Gaëtan Poulin, conseillers.

POPULATION INVITÉE À PROTESTER

THETFORD MINES — Par Maurice Dumas—La Corporation du nouvel hôpital général de l'Amiante Inc. a exhorté, hier soir, la population et les organismes de la région à protester énergiquement contre la décision du ministère des Affaires sociales de fermer temporairement le vieil hôpital St-Joseph.

Cette décision du ministère des Affaires sociales ne concorde pas du tout avec les vœux du conseil d'administration du nouveau complexe hospitalier. Les membres de la corporation tiennent mordicus à ce que le pavillon St-Joseph accueille immédiatement 25 malades chroniques pour ensuite hausser ce nombre à 100 lorsque les transformations à cet édifice seront achevées.

Comme on le sait déjà, les patients de médecine entrèrent aujourd'hui dans le nouvel hôpital. De ce fait, les patients chroniques, lesquels sont actuellement hospitalisés dans le pavillon St-Joseph, devront être transférés dans l'hôpital général. "Si ce transfert des malades chroniques devait s'effectuer, la situation de l'hôpital général serait plus lamentable que celle du pavillon St-Joseph. Le ministère des Affaires sociales accepte 89 lits de médecine et de chirurgie alors que

le pavillon St-Joseph dispose actuellement de 100 lits pour ces mêmes services dont l'occupation moyenne pour 1970 fut de 92 p.c.", a précisé M. Oliva Lemay, président de la corporation du nouvel hôpital général de la région de l'Amiante Inc.

Les dirigeants de la corporation du nouvel hôpital soutiennent que le ministère des Affaires sociales fait volte-face. "Lors d'une rencontre tenue le 14 avril dernier, le ministre Claude Castonguay accordait 200 lits actifs - convalescents dans l'hôpital général et 100 lits chroniques dans le pavillon St-Joseph. Suite à cette entente verbale, une lettre parvenait le

3 mai suivant confirmant cette répartition et nous avons toujours œuvré en ce sens depuis. Implicitement à cette conclusion du 3 mai dernier, le président de la corporation demanda au directeur général de présenter un budget d'opération de 300 lits pour 1972, soit 200 lits actifs-convalescents et 100 lits chroniques. Sur présentation de ce budget à Québec, à la fin d'octobre, un refus catégorique fut transmis à notre directeur général. Demande fut alors faite de préparer un nouveau budget pour 200 lits et de bien vouloir le présenter le plus tôt possible", a ajouté M. Lemay.

La corporation, surprise et déçue de cette décision adressa en date du 15 novembre 1971, une résolution adoptée quatre jours plus tôt, manifestant son entier désaccord et alléguant son intention de maintenir 25 lits chroniques dans le pavillon St-Joseph lors du transfert des patients dans l'hôpital général. Par la suite, des transformations mineures seraient effectuées dans ce pavillon pour accommoder, au cours de l'année 1972, jusqu'à 100 patients chroniques.

La position du ministère des Affaires sociales serait de fermer le pavillon St-Joseph pour une période indéterminée. Ce laps de temps permettrait de rénover l'intérieur du pavillon St-Joseph, de construire un ascenseur extérieur et enfin d'admettre les malades seulement après ces transformations. En outre, le ministère soutient que cette position est conforme aux conclusions de la rencontre du 14 avril. D'un autre côté, les membres de la corporation sont unanimes à dire que le ministère autoriserait alors l'admission de malades chroniques dans le pavillon St-Joseph dès que le transfert s'effectuerait dans l'hôpital général.

Les membres de la corporation persistent à dire qu'il serait possible d'admettre des malades chroniques dans le pavillon St-Joseph et que les réparations pourraient s'effectuer sans difficultés majeures et sans préjudices au confort et à la sécurité des patients chroniques.

— Obtenir immédiatement du ministère des Affaires sociales un calendrier et le contenu des transformations qu'il désire effectuer; de plus, suivant les termes de cette proposition, permettre à l'hôpital général, pour une courte période, d'occuper les 80 lits non attribués du nouveau centre hospitalier pour les traitements des malades chroniques et prévoir à courte échéance, la réintégration de ces malades dans les locaux du pavillon St-Joseph.

Deux solutions

La corporation du nouvel hôpital propose deux solutions aux autorités du ministère des Affaires sociales:

— Maintenir 25 lits dans le pavillon St-Joseph, lors du transfert des malades actifs à l'hôpital général, avec une programmation précise quant à la nature des transformations mineures qui pourraient se faire

graduellement dans les semaines qui vont suivre afin d'accueillir 100 patients chroniques pour 1972.

VOUS TROUVEZ PLUS FACILEMENT LE LOGEMENT ou LA MAISON QUE VOUS RECHERCHÉZ dans les annonces classées de LA TRIBUNE

LA TRIBUNE de thetford mines

Pour vos fixtures électriques VOYEZ Mme Bruin Drain, prop. Tel.: 335-6364 295, RUE BOILY—THETFORD MINES C-57752

THETFORD MINES, JEUDI, 18 NOVEMBRE 1971

PAGE 3

Son pesant d'or



M. Olivier Hudon, directeur général adjoint de la banque Canadienne Nationale, était mardi soir dernier le conférencier invité au club Richelieu de Thetford Mines, Ci-haut, MM. Roméo Turcotte, ex-président du Richelieu; Lionel Samson, le nouveau président qui entrera en fonction sous peu; Olivier Hudon ainsi que Conrad Vachon, le président sortant de charge. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Il en coûterait \$40,000 pour un Centre communautaire

THETFORD MINES, (CG) — D'après les premières estimations effectuées par les spécialistes, il semble qu'il en coûterait \$40,000 pour réaliser le Centre communautaire de loisirs-jeunesse.

Cette nouvelle a été communiquée hier après-midi par M. Gilbert Letendre, animateur culturel du CEGEP et un des principaux promoteurs du projet. On sait que le Centre com-

munautaire de loisirs-jeunesse, s'il est réalisé, sera situé au sous-sol de l'église Notre-Dame et qu'il comprendra différents ateliers, une salle de théâtre et de cinéma avec scène amovible, un café chanson ainsi qu'une salle d'exposition.

M. Letendre soumettra prochainement aux édiles municipaux de la cité de l'Amiante un mémoire dans lequel il expliquera en détail le projet. Avec la collaboration de la vil-

le, il serait peut-être possible de profiter du programme des travaux d'hiver et d'obtenir gratuitement la main-d'oeuvre pour l'aménagement des locaux. Cette solution demeure toutefois encore fort hypothétique.

Des murales

Dans un autre ordre d'idée, M. Letendre a annoncé que les étudiants avaient décidé ré-

cemment d'exécuter des "murales" dans le Pavillon 70. Trois projets sont actuellement en cours et on prévoit que d'autres s'ajouteront sous peu si bien qu'une bonne partie des murs du Pavillon devrait être recou-

verte d'ici la fin de l'année. Cette initiative a à la fois pour but de permettre aux étudiants de s'exprimer et aussi d'embellir le Pavillon dont les murs sont entièrement blancs.

L'Équipage du Vaisseau d'or célèbre son entrée à bon port

THETFORD MINES (CG) — Afin de souligner son premier anniversaire de naissance, l'Équipage du

Vaisseau d'or recevra le 26 novembre, au Salon Kébec, Daniel Deschênes, un jeune compositeur-inter-

prête originaire de Ste-Anne des Monts.

Daniel Deschênes n'est pas un nouveau venu dans le métier puisqu'il a débuté comme accompagnateur de Danielle Odéra; il est maintenant pianiste et arrangeur attiré de Angèle Arsenault et Edith Butler, folkloristes. Il agit également comme chef d'orchestre régulier de Radio-Canada à Moncton.

Parmi ces autres activités, mentionnons qu'il effectue régulièrement des tournées au Québec en collaboration avec le ministère des Affaires culturelles. L'hiver dernier, il a accompagné Angèle Arsenault à travers tout le Canada et il envisage une autre tournée du genre au printemps prochain avec Edith Butler.

Sur des textes de poètes canadiens tels Suzanne Paradis, Emile Nelligan, Jean-Claude Dupont et Jantine Simard, un membre de l'Équipage du Vaisseau d'Or, Daniel Deschênes compose lui-même la musique des chansons qu'il interprète.

Tous sont donc cordialement invités à se rendre au Salon Kébec le 26 novembre, à compter de 20 h. 30. Les organisateurs réservent une surprise tout à fait spéciale à ceux qui assisteront au spectacle.



Pour souligner le premier anniversaire de "L'Équipage du Vaisseau d'Or", Daniel Deschênes, un jeune compositeur-interprète, donnera un spectacle le 26 novembre, à 20h.30, au Salon Kébec.

Une association groupant les veuves du Québec ?

THETFORD MINES, (CG) — Différents groupements de veuves de la province de Québec se sont rencontrés à Thetford Mines en vue de faire connaissance et, éventuellement, former une association au niveau provincial.

Outre la Fraternité des veuves de Thetford, des représentantes des associations de Montréal, Québec et Victoriaville ont assisté à la réunion qui s'est déroulée sous la présidence de Mme Alice Fortier, de l'association locale. L'abbé Jacques Tanguay, aumônier de la FVT, était également présent.

On sait que le mouvement a pour but d'offrir à la dame veuve l'entraide sociale et spirituelle nécessaire pour reprendre son équilibre et poursuivre une vie normale au sein de la société.

Lors de cette assemblée, il fut entre autres décidé que les différentes associations se réu-

niraient prochainement. L'organisation de cette rencontre a

été confiée à l'équipe de Québec.

69 accidents de la circulation

THETFORD MINES (CG) — Au cours du mois d'octobre 1971, un grand total de 69 accidents de la circulation impliquant 122 véhicules ont causé des blessures à quatre personnes dans les limites de la cité de l'Amiante.

Ces statistiques sont contenues dans le rapport mensuel du Service de la protection publique de la cité de Thetford Mines.

Au cours de ce mois, les agents ont répondu à 74 plaintes pour infractions au code criminel, 14 pour les règlements municipaux ainsi que 49 plaintes diverses. Les voleurs ont été particulièrement actifs

puisqu'on a enregistré 14 vols de plus de \$50 et 27 de moins de \$50. Les dommages par méfaits se sont élevés à \$125, la valeur des marchandises volées à \$5,237.35 et celle des marchandises retrouvées à \$3,309. Les constables ont également émis un grand total de 627 billets.

Services des incendies
Le service des incendies n'a pas chômé lui non plus et les sapeurs ont répondu à 17 appels. Onze de ces feux n'ont causé aucun dommage mais les six autres ont occasionné des pertes évaluées à \$10,420.

Un ancien nom revoit le jour

DRUMMONDVILLE (RG) — A compter de janvier 1972, la firme Chemcell de Drummondville redeviendra la Celanese qu'on connaissait depuis 1920.

Le président de Chemcell, M. C. S. Malone a annoncé la nouvelle du changement de raison sociale hier. Cette décision aurait été prise à la suite des transactions effectuées récemment et qui ont permis à Chemcell de restructurer et de simplifier ses services de commercialisation des fibres synthétiques.

Chacun leur victoire

THETFORD MINES, (MD) — Les Tigres et les Orioles ont remporté la victoire dans le plus récent programme double présenté dans la ligue de hockey Dépression.

Les Orioles ont triomphé des Vikings de Disraeli par le pointage de 7-4. Marquis Bouffard fut le meilleur à l'attaque pour les Orioles avec trois buts. Julien Nadeau s'est également distingué pour les vainqueurs en faisant scintiller la lumière rouge à deux reprises. André Drouin et Normand Ravenel ont complété le total des Orioles. Gilles Jean avec deux buts, Yvon Bureau et Georges-Henri Gagnon ont riposté pour les Vikings de Disraeli.

Gain des Tigres
Par ailleurs, les Tigres ont infligé un revers de 7-5 au Centre culturel de Black Lake. Marc Madore s'est mis en évidence pour l'équipe ga-

gnante en enfilant deux buts. Les autres ont été l'oeuvre de Réjean Argouin, Marius Groleau, Jos Lemieux, Gilles Thivierge et Camille Jacob.

Gilles Grenier fut l'étoile individuelle du Centre culturel de Black Lake avec le "tour du chapeau". Normand Burns et Jacques Morissette ont oeuvrés les autres buts des perdants.

La ligue Dépression présentera un autre programme double, lundi soir au Centre de Loisirs de Thetford Mines.

TIRAGE D'UNE MOTONEIGE et de 5 BILLETS DE \$10.00 chance de participation avec tout achat de \$1.00 ET PLUS

GRATUIT casque de motoneige, avec tout achat d'habit de motoneige

BOTTES DE VINYLE doublure chaude pour enfants, pointures : de 13 à 4. \$6.88 pour dames, avec glissière. \$9.88

MITAINES de motoneige longues, avec bandes de couleur. \$2.98

BOTTES CANADIENNES de motoneige, pour hommes. \$9.98

Un des plus vastes choix de jouets "TONKA", à prix réduits, et 10% d'escompte sur tout autre jouet.

DENIS BOILARD Vêtements et chaussures pour toute la famille. Route 1 — Black Lake — Tél.: 423-4512

Front commun lors du renouvellement des conventions collectives minières

THETFORD MINES (MD) — Au niveau des clauses générales on assistera à la formation d'un front commun et au regroupement des travailleurs pour les négociations en vue du renouvellement des conventions collectives de travail dans les industries de l'amiante représentées par la CSN.

C'est ce qu'a donné à entendre M. Maurice Boucher, président de la Fédération des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN). La Confédération des syndicats na-

tionaux représente les 2,200 travailleurs de la Canadian John's Manville, d'Asbestos, les 1,900 employés à l'heure et les 210 travailleurs salariés de l'Asbestos Corporation Ltd, de Thetford Mines, les 150 travailleurs de la mine National Asbestos, de Thetford Mines, les 40 employés salariés de la mine Lake Asbestos, de Black Lake, et les 320 employés de la mine Carey Canadian, d'East Broughton. Il faut maintenant faire abstraction de la mine Flintridge, de Saint-Antoine de

Pontbriand, puisque cette entreprise doit fermer définitivement ses portes le 31 décembre 1971.

À l'exception de la Canadian John's Manville, les contrats de travail dans toutes ces entreprises minières se termineront le 31 décembre 1971. La convention collective de travail à la Canadian John's Manville expirera un mois plus tard.

Evidemment, l'action du front commun n'empêchera pas la CSN d'insérer des clauses particulières au sein de chaque u-

sine minière.

Deux autres mines

Les travailleurs de deux autres industries de l'amiante de la région de Thetford Mines verront leur contrat de travail prendre fin le 31 décembre. Il s'agit des 500 employés de la mine Bell Asbestos, de Thetford Mines, et des 500 employés de la mine Lake Asbestos, de Black Lake. Les travailleurs de ces deux entreprises sont représentés par l'Union internationale des métallurgistes-unis d'Amérique (métaux).

LES PRECURSEURS
DE L'AUTOMNE

Voyez-les dès maintenant chez Le Maître des prix... de la qualité... et du style.

COMPLETS
Coupes nouvelles et élégantes. Fortrel, tricot double, d'excellente qualité. Teintes à la mode du jour. — Tailles : 36 à 46.

Valeur ord. \$120.00
SPECIAL \$59.95

PALETOT DE CUIR VÉRITABLE
Confection soignée dans une variété de teintes populaires.

Valeur ord. \$135.00
SPECIAL \$69.95

MANUFACTURE D'HABITS THETFORD INC.
21, NOTRE-DAME NORD - 338-8188 THETFORD MINES

W.H. ADAM L.T.E.E. LTD.

VOUS PRESENTE
LA TEMPERATURE

HUILE A CHAUFFAGE, POELES et FOURNAISES — 569-9744

Pour la région des Cantons de l'Est, on prévoit pour aujourd'hui, un ciel ensoleillé avec quelques périodes nuageuses.

Minimum et maximum à Sherbrooke : 35 et 45. Aperçu pour demain, peu de changements dans la température.

Quelques températures ailleurs dans le monde aujourd'hui :

	Minimum	Maximum
Acapulco	73	88
Barbades	79	86
Bermudes	62	74
Edmonton	35	40
Halifax	30	40
Honolulu	73	83
Montréal	35	45
Toronto	40	50
Ottawa	32	45
Vancouver	35	50
Victoria	35	50
Winnipeg	25	35

Soleil, lever: 7,03; coucher: 4,27; lune, lever, 7,46, coucher, 4,31.

horoscope

SI C'EST AUJOURD'HUI VOTRE ANNIVERSAIRE

Vous êtes doué d'une intelligence subtile et d'un bon jugement. Franc et loyal, capable de dévouement, vous aimez rendre service aux gens que vous aimez. Vous le faites pour le bien sans souci de reconnaissance. Compréhensif et indulgent, ardent et enthousiaste, vous devriez réussir dans la carrière que vous aurez choisie.



BELIER
21 mars au 19 avril

Vous avez des idées d'ambition et de grandeur desquelles peut dépendre un nouveau succès. Ne tentez pas un déplacement sans l'avoir suffisamment préparé.



BALANCE
23 septembre au 21 octobre

Vous aurez probablement quelques sujets de vexation suivis de nouvelles plaintes. Une protection qui peut vous être offerte vous ouvrirait certaines portes.



TAUREAU
20 avril au 20 mai

Vous devrez créer un climat de cordialité autour de vous, autrement, vous risquez de vous heurter à des personnes de mauvaise foi.



SCORPION
22 octobre au 21 novembre

Les événements seront en quelque sorte influencés par des personnes de votre entourage immédiat. Les nouvelles sont aujourd'hui plus abondantes.



GÉMEAUX
21 mai au 21 juin

Si vous avez des décisions à prendre, assurez-vous que vous êtes bien en possession de tous les éléments nécessaires, surtout si vous devez en entraîner d'autres avec vous.



SAGITTAIRE
22 novembre au 21 décembre

L'entourage vous apporte un témoignage d'appréciation. Des démarches, plus ou moins justifiées, devraient être évitées. Nouvelles possibilités dans le secteur amical.



CANCER
22 juin au 21 juillet

Vous pouvez, aujourd'hui, éprouver des déceptions; elles seront de courte durée et sans importance. Ne blâmez pas trop les autres s'ils font des erreurs.



CAPRICORNE
22 décembre au 20 janvier

Une camaraderie se noue; étudiez bien la personne dont il s'agit. Permettez, si possible, un entretien où vous aurez à débattre de votre situation et à présenter des revendications.



LION
22 juillet au 21 août

Vous rencontrez des obstacles, mais vous saluez les surmonter. Si vous voulez voyager ou développer vos connaissances, le moment est arrivé de vous satisfaire.



VERSEAU
21 janvier au 19 février

Aujourd'hui, les astres vous favorisent particulièrement dans le domaine du cœur. Vos projets se réalisent plus vite que vous le croyez.



VERGE
22 août au 22 septembre

Le début de la journée est favorable à l'établissement d'un programme d'action ou à des mesures à prendre pour concilier deux éléments en désaccord.



POISSONS
20 février au 20 mars

Évitez la fatigue excessive, car il semble que vous ayez besoin de détente. Tout indique que vous ferez aujourd'hui des rencontres intéressantes.

Deux enfants vendus pour une somme de \$7,000 et une voiture usagée

JACKSONVILLE, Floride (PA) — Deux citoyens de l'Oklahoma, dont l'un est un chef scout, ont été arrêtés mardi soir à Jacksonville, la police les soupçonnant d'avoir vendu deux enfants à un intermédiaire pour un montant de \$7,000 et une voiture usagée.

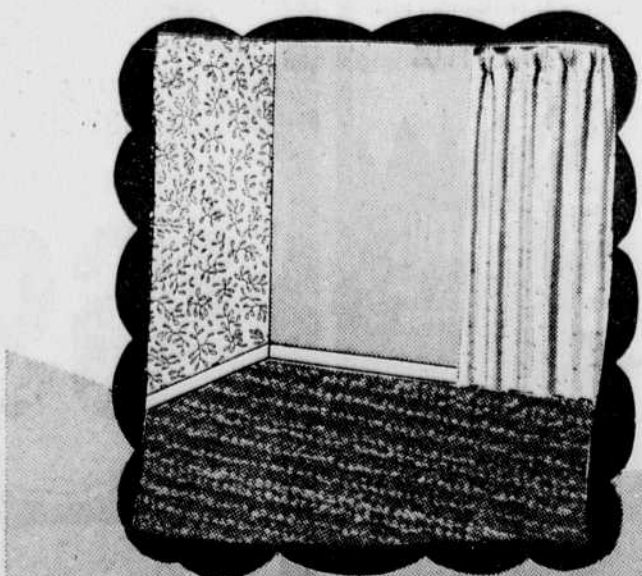
William O'Hara alias Milford Bennett, et Robert Westenhaver ont été écroués sans cautionnement à la prison du comté de Duval et devront répondre à une accusation d'avoir tenté de vendre un garçon de deux ans et une fillette de trois ans à un couple de Jacksonville.

O'Hara, identifié par ses cartes comme étant le chef de la troupe scout 185 d'Oklahoma City, et Westenhaver ont pris contact il y a plusieurs semaines avec le couple et lui ont présenté des conditions de vente.

Le couple a collaboré avec la police qui a recouru, avec l'au-

torisation du tribunal, à une table d'écoute pour repérer les hommes au moment où ils rentraient mardi à Jacksonville.

Les aventures de Léo



RÉINTÉGRATION...

Bravo Léo! Qualité, harmonie des teintes... tu as été bien servi. Un tapis de texture riche, qui possède des qualités d'entretien facile et de longue durée... et les draperies sont bien assorties. Quelle surprise nous réservent-tu maintenant?...

NWdecor

NATIONAL WALLPAPER AND PAINTS LTD.

156, Wellington Nord — Sherbrooke

suite demain

Danger de pollution des océans par l'exploitation des fonds marins

MONTREAL (PC) — En permettant l'exploitation des fonds marins, la technologie moderne ouvre la voie à une pollution généralisée des océans et à des conflits majeurs entre les grandes puissances qui vont se disputer ces richesses, a déclaré hier soir lord Richtie-Calder à l'université McGill.

Soulignant que les fonds marins appartiennent "à tout le monde et donc à personne" M. Richtie-Calder a signalé aussi que l'exploitation des fonds marins se fera inévitablement au détriment des pays présentement sous-développés qui tirent la plus grande partie de leurs revenus de l'exploitation de leurs richesses naturelles.

Le conférencier a donc préconisé la mise en place d'une institution internationale qui pourrait défendre les droits de l'ensemble de la population mondiale sur les richesses de l'océan.

Ce "bureau de gestion des peuples" aurait pour tâche d'accorder des concessions, d'établir des règlements et de prélever des taxes ou des loyers. Ces revenus qui n'appartiendraient à aucune nation en particulier seraient alors distribués aux pays défavorisés, qu'ils soient ou non situés sur le bord

Les gros fumeurs seraient de moins bons conducteurs

BRISBANE, Australie (Reuter) — Les gros fumeurs doivent y penser par deux fois avant de prendre le volant d'une automobile.

Selon le directeur du contrôle de la pollution de l'air de la province de Queensland, en Australie, M. A. Gilpin, toute personne qui fume 20 cigarettes et plus par jour a une vue et un jugement passablement réduits.

S'adressant à l'Association australienne de l'automobile, M. Gilpin a déclaré: "Si vous fumez beaucoup, songez-y sérieusement avant de filer sur la route avec votre auto et, si en plus de fumer vous buvez, vous ne devriez pas avoir la permission de conduire du tout".

VIANDE CHEVALINE APPROUVEE
Coin Windsor et King.
OUVERT:
Jeudi, vendredi et samedi.
Tél.: 567-2171
569-9247

POUR INSTALLATION DE DALLES
CONSULTEZ
MAURICE BERGERON
ENT. FERBLANTIER
CHAUFFAGE VENTILATION
Tél.: 563-9855 ou 569-9379

GRATIS!
10% PLUS DE CHALEUR
AVEC LA NOUVELLE
WHITE STAR
CHAUFFERETTE
ÉLECTRIQUE
PORTATIVE
(MODÈLES P10, P10WG, P1)
COMMENT? DEMANDEZ-LE AU MARCHAND WHITE STAR

BOA! '72
C'est différent



R. LESSARD
AUTO-NEIGE ENR.
Chemin de l'Université
SERVICE 24 heures par jour
562-0712
ROCK FOREST
Financement sur place,
aucun comptant requis.

de l'océan, afin de réduire les disparités actuelles.

ONU

Lord Richtie-Calder, éminent écrivain scientifique et expert de l'ONU, a en effet rappelé que les océans sont reconnus par l'ONU comme l'héritage de toute l'humanité et qu'ils échappent aux juridictions nationales. Le préambule de la charte de l'ONU dit "nous les peuples" et non "nous les gouvernements...".

SNO-JET au premier plan par sa technique

Dépositaire autorisé
MILLE (1000) KING EST INC.
1000, RUE KING EST
SHERBROOKE — 567-4851
567-3101

Sonny Henderson, gérant des ventes de Sno-Jet
C-58676

NOUS LOUONS PRESQUE TOUT!

- Brise-béton, élec. et gaz
- Compacteurs ● Malaxeurs
- Scies à béton ● Compresseurs I.R.
- Chauffeuses 1,000 à 500,000 B.T.U.
- Générateurs Onan ● Pompes
- Echauffages de toutes sortes
- 1001 autres items sur demande.

Centre de Location et Ventes Inc.
Georges FABI, président — Gilles FABI, dir. gérant 569-9642
C-57878 906, King Ouest — Sherbrooke 569-9641

Nous vendons souffleuses à neige

LES ENTREPRISES LOIRE LTEE
NOMBREUX LOTS BOISES A VENDRE
Zones résidentielles et commerciales dans le quartier Est et le quartier Nord.
S'adresser au:
1376, BORLASSE SHERBROOKE Tél.: 562-3744
AUSSI MAISON A VENDRE — Tél.: 562-8591

SUPERBES VALEURS

Montres Bulova
styles dernière minute

Grâce à Bulova, c'est l'année de "Plus pour votre argent". Preuves à l'appui: cette sélection d'attractives montres avec fameux mouvement 17 pierres, haute précision. Venez aujourd'hui — nous vous montrerons ces modèles à cadran couleur haute-mode, et autres, tous de Bulova.

Cadran taupe, A l'épreuve de l'eau, Modèle # 12261Y \$55.
Cadran chambrane en argent, Modèle # 63612Y \$55.
Cadran festonné or ou argent, Modèle # 12265Y \$50.
Cadran or deux tons, Modèle # 63604Y \$60.

Là où régnent la confiance et un service personnel

Ronald Fortier
BIJOUTIER GEMMOLOGISTE
43, Wellington Nord — Tél.: 563-6460

Il faut la voir la différence, pour le croire.

ZENITH

TELE COULEUR CHROMACOLOR
Le système le plus révolutionnaire.

La série Royal Compact

Console compacte surbassée, de style contemporain à placages de noyer huilé sur bois franc de choix. Le cabinet s'avantage d'un dessus en porte-à-faux de luxe. Chassis Titan 80 monté à la main Zenith. Système de syntonisation Super Video Range. Haut-parleur de 5" x 3" à deux cônes. Dimensions du cabinet: H 29 3/4", L 31 3/4", P 19 1/4".

PRIX \$729.00 seulement
GARANTIE 2 ANS SUR TUBE ECRAN — 1 AN PIECES ET SERVICE.

2 planchers remplis d'aubaines — T.V. noir/blanc, stéréos Hi-Fi, radios d'auto, cassettes, etc.

Télécouleur de table compact de 19" monté à la main image de 180 po. ca.
L'HOLBEIN ● C3914W
L'appareil idéal pour le den ou la chambre à coucher. Cabinet métallique stylisé à revêtement de vinyle de couleur américain et des couleurs brun bûche. Chassis monté à la main Zenith. Démonteur de couleur "Cerveau Chromatique". Système de syntonisation Super Video Range. Lampe-écran Sunshine (R). Réglage de syntonisation précise automatique (APC). Puissance d'image de 25,000 volts. Haut-parleur de 5" x 3" à deux cônes. Cadres Splitite VHF/UHF. Antenne dipôle VHF. Antenne à cadre UHF. Dimensions du cabinet: H 17 1/2", L 23 1/2", P 18 3/4".

\$519.00
Voyez la différence chez

J. Doyon
VENTE LOCATION SERVICE
569-5746
1115, Conseil

CARAVELLE®

VOUS OFFREZ DES PENDULES QUI DONNENT LE JOUR ET LA DATE!

Caravelle C168 "Imperial" — Day/Date. Motifs fleur de lis. Chiffres fortement en relief. 9 1/2" de côté. \$49.95

NOUVEAU — de CARAVELLE®

Des pendules murales électriques sans fil qui indiquent le jour, la date et l'heure, d'un seul coup d'oeil! Conçues pour la maison ou pour le bureau, elles fonctionnent pendant un an sur une seule pile de lampe de poche!

Caravelle C175 "Award" — Cadran facile à lire, modèle Day/Date. Environ 8 1/2" de côté. \$39.95

Caravelle C164 "Festival" — Cadre spectaculaire, ton noyer. 8" x 9 1/2". \$34.95

PASSEZ VOIR NOTRE NOUVELLE ET SENSATIONNELLE COLLECTION DE PENDULES MURALES

CARAVELLE® DAY/DATE
UN ARTICLE BULOVA

LA TRIBUNE
NUMEROS DE TELEPHONE
Annonces commerciales, service du tirage et autres services: 569-9201
ANNONCES CLASSEES 569-9501
REDACTION 569-9184